



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie

Mardi 21 janvier 2020 à 20 h 15

en séance publique

Affiché le 15 janvier 2020

ORDRE DU JOUR – SEANCE ORDINAIRE

0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2019

1/ Agence postale : renouvellement de la convention avec La Poste

2/ Marché pour la construction d'une halle de sport – Ecole primaire : Attribution

3/ Marché de VRD au Lotissement des Guignards – Avenant 1 Eurovia/Tremblay

4/ Approbation du Contrat de Mixité Sociale entre Ste Foy – Pineuilh – Cdc Pays foyen

5/ Lotissement des guignards : redimensionnement des lots

6/ Accompagnement à la gestion des archives communales : convention avec le CDG33

7/ Budget du lotissement des Guignards : Décision modificative n° 2

8/ Budget autonome Gendarmerie : Décision modificative n° 1

9/ Rétrocession de concession au cimetière communal

Questions diverses.

Le Maire,

Didier TEYSSANDIER

